

Wallons, vent debout contre le TTIP

UNION EUROPÉENNE La Belgique « réservée » sur l'arbitrage prévu avec les Etats-Unis

► Les ministres européens se penchent ce jeudi sur le projet d'« Otan économique » avec les Etats-Unis.

► Au cœur du débat : une proposition de réforme du mécanisme d'arbitrage des litiges investisseurs/Etats.
► Entre-temps, la majorité wallonne organise la résistance.

Ce jeudi, le parlement wallon devra se prononcer sur deux propositions de résolution très critiques à l'égard du traité transatlantique qui sera ce même jour au menu d'un conseil des ministres européens en charge du Commerce. « *La Wallonie sera une des premières assemblées d'Europe à se prononcer* », salue André Antoine (CDH), président de l'assemblée.

L'une est défendue par Ecolo et exige ni plus ni moins la fin des négociations entre les Etats-Unis et l'Europe sur le projet d'« Otan économique ». C'est aussi le point de vue du PTB, pour lequel cet accord est « *juste bon à jeter aux orties* ». L'autre résolution, portée par la majorité PS-CDH, demande la suspension des négociations, le temps de fixer de nouvelles balises (protection des consommateurs, santé, culture...) et de redéfinir le mandat accordé par les Etats à la Commission européenne.

La Wallonie est à la pointe du débat sur ce dossier. En commission ou en plénière, elle y a déjà consacré plusieurs heures. Elle a entendu experts et responsables européens. PS et CDH voteront leur motion, cela va de soi. Ecolo a introduit un amendement pour tenter de bétonner le texte de la majorité. Les Verts voudraient que la Région se pro-

clame « *hors TTIP* » comme l'ont déjà fait des communes.

Quant au MR, principale formation de l'opposition, son point de vue ne fait pas un pli : « *Ce traité peut être un coup de fouet pour les échanges commerciaux, il peut nous apporter un surplus de croissance. Il privilégie une meilleure coopération transatlantique* », a fait valoir en substance Virginie Defrang-Firquet. Les libéraux reprochent aux autres formations leur frilosité à l'égard d'un texte dont on ne connaît pas encore la version finale : « *Vous défendez l'idée d'une Europe faible, sans ambition, qui a peur de l'autre. Vous avez l'ambition d'un perdant.* »

Le « njèt » de Magnette

Et si ce traité aboutit malgré les critiques ? Le ministre-président Magnette (PS), annonce la couleur : « *Si le texte nous revient dans cet état, je ne proposerai pas sa ratification par le parlement wallon.* » Rébellion : toutes les assemblées concernées devront ratifier le TTIP pour qu'il entre en vigueur...

Les craintes suscitées par ce grand marchandage transatlantique ont largement porté ces derniers mois sur une disposition promue par les milieux d'affaires européens, par la Commission (mandatée par les Etats membres) et, tactiquement, revendiquée par les Américains : l'ISDS, selon l'acronyme anglais, soit le mécanisme d'arbitrage des différends entre investisseurs privés et Etats. Une foule de dérives créées par de nombreux accords bilatéraux existants a été largement étalée sur la place publique. « *C'est devenu un symbole des grandes entreprises contestant les droits des gouvernements à réguler*, a reconnu la commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström. *L'ISDS est*

devenu l'acronyme le plus toxique en Europe ».

La commissaire a dès lors ébauché des pistes de « *modernisation* » des mécanismes existants. Celles-ci précisent notamment que la protection des investissements ne peut saper le droit des Etats à réguler et suggère de transformer les mécanismes privés en systèmes fonctionnant davantage comme des juridictions traditionnelles, avec des arbitres professionnels, permanents, et possibilité d'appel.

Un pas en avant... insuffisant

Ce nouveau plan a été débattu mercredi au Parlement européen – dont une prise de position sur l'évolution des négociations sur le TTIP est prévue en juin : une étape majeure. La proposition est « *un pas important dans la bonne direction* », a estimé le social-démocrate allemand Bernd Lange, chargé de concocter la résolution – mais insuffisant. M^{me} Malmström défendra son plan devant les ministres ce jeudi.

L'arbitrage Etats-investisseurs focalise aussi une bonne part des craintes des Wallons, hors MR. Une résolution du Parlement bruxellois votée le 24 avril par 41 voix contre 32 (et 7 abstentions) rejetait déjà le recours aux tribunaux d'arbitrage privés. Côté flamand, on est plutôt pour, comme le gouvernement fédéral.

Ce dernier sera représenté ce jeudi par le vice-Premier Reynders (MR), en charge du Commerce. « *Nous accueillons favorablement l'idée d'une réforme de l'ISDS*, nous indiquait-on mercredi de source diplomatique. *Mais étant donné les divergences de vues (intra-belges), nous resterons plus réservés sur l'insertion de l'ISDS dans le TTIP* ». La polémique est loin d'être close ! ■

ERIC DEFFET
et PHILIPPE REGNIER